



Eaux non potable du voisin

Par **eve185**, le **09/04/2015** à **07:12**

Bonjour,rnrnJe possède un terrain, je me suis aperçu que l'un de mes voisins déverse une eau verdâtre et grasseuse par un trou fait dans le mur mitoyen donc, je pense que ces écoulements viennent de sa fosse sceptique sur ma propriété. Est-ce que j'envoie un recommandé pour qu'il fasse les travaux ou poser une main courante et faire le nécessaire pour que ça ne coule plus chez moi ? faire constater par un huissier ? Que puis je faire s'il vous plaît ?rnrnMerci.

Par **moisse**, le **09/04/2015** à **09:51**

Bonjour,rnMain courante : quelle en sera l'utilité ? aucunern* lettre au voisin ou contact direct, certainement utile selon l'état de vos relations.rn* un trou dans le mur mitoyen cela se bouche facilement.rnVous bouchez donc votre trou, déjà cela réparera un mur dont la vocation n'est pas d'être troué. Et vous n'avez besoin de l'accord de personne pour ce faire.